

GRILLE TARIFAIRE
année 2024-2025

Apprendre la Langue des Signes Française - Langue Seconde

Cotisation annuelle

<p>Pour accéder aux cours, la cotisation annuelle est obligatoire. Elle apparaîtra dans le détail de la facture. Sa période de validité est d'un an à compter du jour d'entrée en formation et ouvre droit au statut de membre passif de l'association.</p>	20,00€
---	--------

Coût pédagogique

VISUEL-LSF		Tarif horaire	1 Module (30 heures)	Formation A1.1 à C1.6 (780 heures)
Auto-financement	Tarif réduit *	7,00€/h	210,00€	5 460,00€
	Tarif plein	8,60€/h	258,00€	6 708,00€
CPF, CPF de transition		20,00€/h	600,00€	15 600,00€
Formation professionnelle continue		22,00 €/h	660,00 €	17 160,00€

*Tarif réduit : Sourd(e) ou malentendant(e), Etudiant(e), Sans emploi, Retraité(e), Personne sourde dans votre entourage familial proche.

Pour les prises en charge via prescripteurs (Pôle Emploi, Mission Locale, Région, Agefiph,...), les formations en intra-entreprise, veuillez nous contacter pour l'établissement d'un devis adapté à votre situation.

Formation accessible sans délai hormis les formations financées (12 jours pour CPF, 21 jours pour Pôle-Emploi).

Association non assujettie à la TVA
Exonération de TVA validée par le formulaire fiscal n°3511

Document non contractuel